

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 18 juillet 2024

L'État, la Collectivité Territoriale de Martinique et Action Logement s'engagent pour favoriser l'accèsion à la propriété des jeunes actifs de Martinique

Fin juin 2024, Jean- Christophe Bouvier, préfet de la Région Martinique, Serge Letchimy, Président du conseil exécutif de Martinique et Alain Coridon, Président du Comité territorial Action Logement de Martinique et de Martinique Habitat, ont signé une convention de partenariat visant le lancement d'une expérimentation de trois ans en faveur de l'accèsion à la propriété des jeunes en Martinique.

Depuis plusieurs années, la Martinique fait face à une récession démographique, liée au vieillissement de sa population et au départ de nombreux jeunes du territoire. Dans ce contexte, l'installation des jeunes générations peut être stimulée par un accès sécurisé et facilité à l'accèsion à la propriété qui permettra leur ancrage durable en Martinique. Ce dispositif constitue un levier pertinent pour soutenir l'investissement des jeunes actifs dans l'économie et la vie sociale martiniquaises.

Sur la base de cette analyse partagée, l'Etat, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et le groupe Action Logement se mobilisent dans le cadre d'une expérimentation d'une durée de trois ans pour favoriser l'accèsion à la propriété des jeunes actifs de moins de 40 ans, primo-accédants.

Est considérée comme primo-accédant toute personne n'ayant pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années. Les bénéficiaires ne seront soumis à aucune condition de ressources et devront occuper le logement financé au titre de leur résidence principale pendant une durée minimale de 6 ans.

Le dispositif expérimental prévoit :

- Le financement de 500 projets d'accèsion à la propriété par Action Logement Services, filiale du groupe Action Logement, dans la limite d'un prêt à taux fixe de 50 000 € maximum par ménage à 0,5 % sur 25 ans.
- L'accompagnement des ménages accédants par Martinique Habitat, guichet unique, filiale du groupe Action Logement.

- Un mécanisme de garantie par l'État et la CTM de ces prêts délivrés par Action Logement Services, à hauteur de 80 % du montant de l'emprunt.

En cohérence avec leur mission d'utilité sociale, les partenaires sociaux du groupe Action Logement ont affecté 25 millions d'euros sur la durée de l'expérimentation pour apporter des réponses nouvelles aux enjeux de la Martinique.

Résultats d'Action Logement Martinique en 2023

ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

Engagé pour accompagner les salariés dans leur parcours logement, le Groupe paritaire a délivré **1 385 aides et services** pour **près de 3,7 M€**.

SOUTIEN À LA PRODUCTION ET À LA RÉHABILITATION EN MARTINIQUE

En 2023, **Ozanam**, la filiale immobilière du Groupe en Martinique,

- A obtenu **136** agréments pour des logements sociaux et intermédiaires et a investi plus de **32 M€** en faveur de la construction et de la réhabilitation,
- **171** logements livrés et **197** mis en chantier,
- Près de **67** logements réhabilités.

FINANCEMENT DU LOGEMENT ABORDABLE ET DURABLE

Action Logement Services a confirmé son soutien au secteur du logement abordable et durable avec **21 M€** euros de financements en 2023 en faveur de l'ensemble des opérateurs pour produire ou réhabiliter **800** logements abordables pour les salariés.

Ces résultats confortent l'engagement du groupe en faveur de l'Outre-Mer, avec plus de **2 800** logements financés et **131 M€** investis en Martinique dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire Outre-Mer 2020-2022.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Jean-Philippe CHILLAN – 05 96 75 31 31 – jeanphilippe.chillan@actionlogement.fr